



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du Vendredi 16 avril 2021

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Nbre de présents	Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	19

Date de la convocation : 12 avril 2021

Date d'affichage ordre du jour : 12 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize avril à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 12 avril 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

Présents : MM. LELIEVRE Josiane, COULLER Jean-Paul, PATENOTTE Isabelle, CALTOT Daniel, BOULLIER Claude, POTHERAT Frédéric (en visio), OSMONT Marie-Claire, DELAMARE Dominique, LECOQ Annie,, TOUTAIN Eric, GAUDICHON Vincent, ORIENT Olivier, SAHUT Géraldine, NEE Amélie, BUQUET Jessica, BRUNG Michel TALBOT Christine.

Absents excusés :

Mme PATENOTTE Isabelle qui avait donné pouvoir à Mme LECOQ Annie,

M. ZEDDE Alain qui avait donné pouvoir à Mme TALBOT Christine

Et Mme GUERZA Sylvie qui avait donné pouvoir à M. BRUNG Michel

Mme NEE Amélie a été nommée secrétaire de séance.

2021/40 -DEMANDE DE CREATION D'UN BUDGET ANNEXE 2022 POUR LA CONSTRUCTION DES MAISONS SENIORS

Le Maire informe que lors de la commission des finances qui s'est tenue le 9 mars 2021 en présence du receveur, M .ANNE, elle avait soulevé la possibilité de créer un budget annexe pour financer la construction et gérer les locations des 10 maisons seniors qui seront réalisées dans le parc des Tulipiers, sachant que les VRD, les jardins partagés et le parcours sportif qui resteront dans le domaine public de la commune seraient financés par le budget principal.

Mme le Maire propose que le Conseil municipal demande la création d'un budget annexe 2022 qui serait voté en fin d'année 2021 pour financer les constructions qui commenceront dès le début de l'année 2022, les crédits alloués sur le budget principal 2021 pourront alors être transférés sur ce budget annexe.

La création d'un budget annexe demande implique qu'une demande expresse soit faite auprès de l'INSEE aux fins de son inscription et de son immatriculation auprès de cet organisme.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal adopte cette proposition par 17 voix pour et 2 contre, Mme Talbot et M. Zedde.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Josiane LELIEVRE

Date d'affichage de la présente délibération
 Le 22 avril 2021

